

## LES AGENTS PUBLICS PLUS NOMBREUX À TRAVAILLER LE DIMANCHE QUE LES SALARIÉS DU PRIVÉ

En 2020, près d'un tiers des agents publics ont travaillé "au moins" un dimanche au cours d'une période de quatre semaines, selon des données que la Dares, le service statistique du ministère du Travail, vient de diffuser. Cette part est de 13,6 % chez les salariés du secteur privé.



Quelle est la proportion d'agents publics à travailler le dimanche ? La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail vient de publier une série de données permettant de comparer la part de ce travail dominical dans le secteur public et dans le secteur privé [\[cliquez ici pour accéder à ces données\]](#).

Au total, en 2020, 18,9 % des salariés français ont travaillé "au moins un dimanche" sur une période de quatre semaines consécutives : 6,1 % ont travaillé "un seul dimanche" et 12,8 % "au moins deux dimanches".

### 30 % des agents travaillent "au moins" un dimanche par mois

Du fait de la spécificité des missions de service public et des périodes d'astreinte auxquelles les agents peuvent être soumis, la fonction publique est le secteur où le travail dominical est le plus répandu. Un peu plus de 30 % des agents publics ont ainsi travaillé "au moins un dimanche" en 2020 sur une période de quatre semaines, contre 13,6 % des salariés du privé. Cette proportion atteint 31,3 % chez les agents de l'État, 12,9 % chez ceux des collectivités et 49,2 % pour les agents des hôpitaux publics.

À lire aussi : [Temps de travail des militaires : la justice européenne bouscule la "Grande muette"](#)

La part d'agents à travailler "un seul dimanche" est de 10,9 % dans la fonction publique d'État, de 6,6 % dans la territoriale et de 16,3 % dans l'hospitalière, contre 4,7 % pour les salariés du privé. Les agents travaillant "au moins deux dimanches" sont enfin 20,4 % à l'État, 7,3 % dans les collectivités et 32,9 % dans les hôpitaux publics. Pour les salariés du secteur privé, cette proportion est de 9 %.

## **41,4 % chez les enseignants**

*"Certains types de métiers concentrent l'activité le dimanche"*, développe la Dares en évoquant notamment un certain nombre de métiers intrinsèques à la fonction publique. Ainsi, 54,3 % des salariés dont l'activité relève de la protection et de la sécurité des personnes et des biens ont travaillé "au moins un dimanche" en 2020, 36,9 % "au moins deux dimanches" et 17,4 % "un seul dimanche".

Pour les personnes assurant la permanence des services de santé et médico-sociaux, ces proportions sont respectivement de 41,2 %, de 28,7 % et de 12,5 %. À noter aussi que parmi les enseignants, 41,4 % déclarent avoir travaillé "au moins un dimanche", 28 % "au moins deux dimanches" et 13,5 % "un seul dimanche". Préparation des cours et correction des copies obligent...

par **Bastien Scordia**